



# PRÉFÈTE DE LA MAYENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 8 août 2023

### USAGE DE L'EAU : AMÉLIORATION DE LA SITUATION EN MAYENNE

#### Évolution des seuils des bassins en Mayenne

#### Rétrogradation de la Sarthe aval du niveau alerte renforcée au niveau alerte

Par contre :

**Maintien de l'Oudon en alerte**

**Maintien de la Mayenne médiane et aval en vigilance**

**Plus aucun seuil d'atteint sur la Mayenne amont Ouest et Est et la Sarthe amont**

Grace aux pluies, l'évolution des débits observés aux stations hydrométriques de références permet de rétrograder le seuil d'alerte sur une partie des territoires hydrographiques de la Mayenne.

Des mesures de restriction ou d'interdiction des usages de l'eau restent applicables. Ces mesures concernent l'ensemble des usagers de l'eau (particuliers, collectivités, entreprises, exploitants agricoles). Elles sont présentées à l'annexe 1 de l'[arrêté cadre sécheresse du 20 avril 2023](#).

Face à cette situation, chacun est appelé à respecter [les mesures de restriction](#) indispensables pour ne pas aggraver la situation, maintenir l'attention aux économies d'eau et réduire autant que possible tous les usages.

Pour vous tenir informé(e) des restrictions qui s'appliquent durant la période d'étiage, vous êtes invité(e) à consulter la rubrique «Usages de l'eau en période d'étiage» sur le site internet départemental de l'État <https://www.mayenne.gouv.fr>



### Cabinet du préfet

Tél. : 02 43 01 50 70/71/72/54

Mél. : [pref-communication@mayenne.gouv.fr](mailto:pref-communication@mayenne.gouv.fr)

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

46 rue Mazagran  
53000 LAVAL CEDEX

1/2



@Prefet53



Préfet de la Mayenne



@prefet53



Préfecture de la Mayenne

Pour tout renseignement complémentaire, il convient de contacter la :

DDT de la Mayenne

Service Eau et Biodiversité - Unité Eau

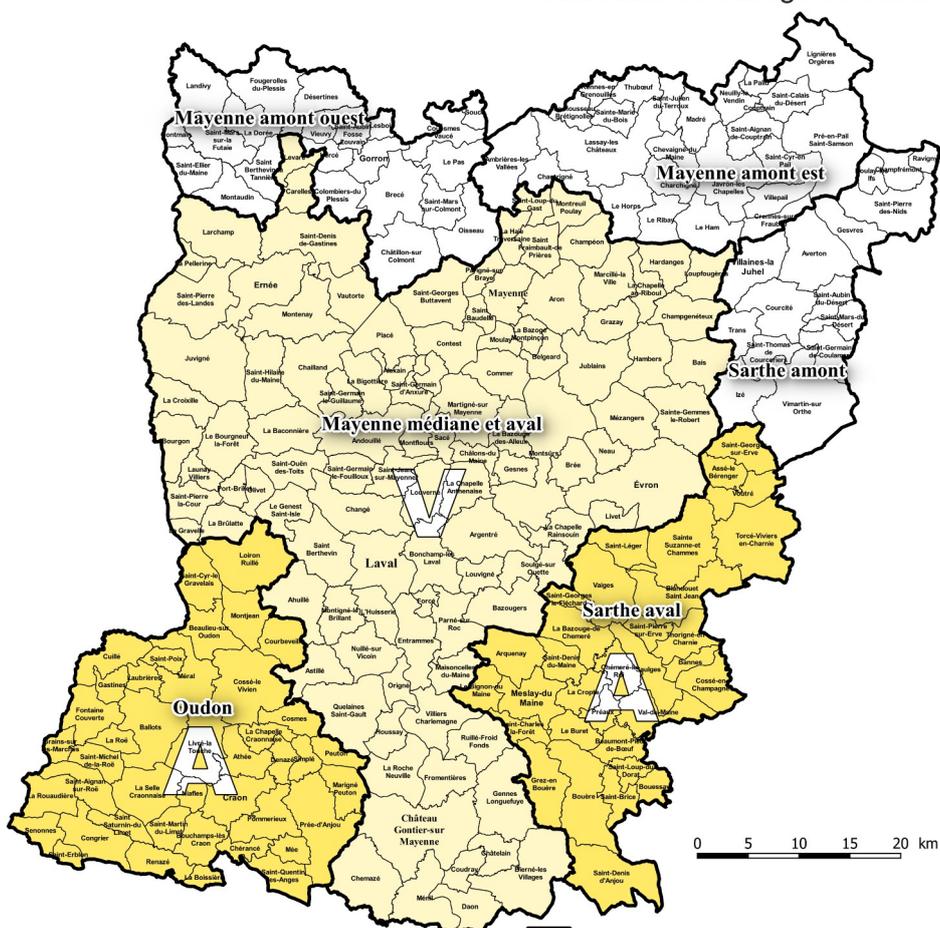
Téléphone : 02.43.67.89.73 - Mail : [ddt-secheresse@mayenne.gouv.fr](mailto:ddt-secheresse@mayenne.gouv.fr)

Pour plus d'information, consulter le site internet départemental de l'État : [www.mayenne.gouv.fr](http://www.mayenne.gouv.fr)



## Gestion des étiages

### Restriction de l'usage de l'eau



□ Limite de bassin

- non (bassin Mayenne amont ouest)
- non (bassin Mayenne amont est)
- non (bassin Sarthe amont)
- V Vigilance (bassin Mayenne médiane et aval)
- A Alerte (bassin Oudon)
- A Alerte (bassin Sarthe aval)

Sources : BDT@IGN / DDT 53

Service/Unité : SEB/EAU

Direction Départementale des Territoires de la Mayenne - Cité administrative - Rue Mac Donald BP 23009 - 53063 Laval cedex 09